

# Moins d'herbe coupée, nature préservée

STOP AUX PESTICIDES



Ville de Mantes-la-Jolie



Mantes  
la Jolie



Depuis plusieurs années, **la Ville de Mantes-la-Jolie** s'engage dans une démarche d'abandon des pesticides et autres produits chimiques pour l'entretien de ses espaces publics. Mis en œuvre avec le soutien de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, ce programme «**Zéro phytosanitaire**» entre aujourd'hui dans sa phase finale. Cette mesure nous concerne tous ! Dès 2019, vous ne pourrez plus utiliser ce type de produits.



### **DES ENJEUX** de santé publique

C'est la qualité de vie qui est en jeu : les pesticides sont des polluants qui détériorent l'air et les sols, contaminent les nappes phréatiques et nuisent à la biodiversité. En supprimant, nous protégeons nos ressources naturelles et notre cadre de vie.



### **REDÉCOUVRIR** une ville au naturel

Une touffe d'herbe en bordure de trottoir ou dans l'allée d'un parc n'est plus synonyme d'un mauvais entretien. Cela montre juste que la Ville a opté pour une gestion différenciée de ses espaces, avec des nouvelles méthodes adaptées et respectueuses de l'environnement.



**« C'est la qualité de vie  
qui est en jeu... »**



**Moins d'herbe coupée...**



## DES SOLUTIONS alternatives pleines de bon sens

La Ville a choisi de favoriser le paillage, la végétalisation et le désherbage mécanique sur ses espaces. Des débroussailleuses électriques et des machines permettant l'arrachage de mauvaises herbes sont désormais employées pour éviter les pesticides. L'achat de paillage augmente aussi de manière significative depuis 2015.

La végétalisation est privilégiée comme technique alternative d'entretien. Ainsi les vivaces, les arbustes ou les semences type « prairie fleurie » sont utilisés pour éviter le désherbage chimique.

La Ville gère désormais ses espaces verts en fonction de différents objectifs d'entretien.



## VOUS AUSSI, jardinez sans pesticides !

- > Gardez les résidus de tonte pour pailler vos zones fleuries. Un apport de 10 à 15 cm est nécessaire afin d'empêcher le soleil de passer. Vous limiterez ainsi le développement des mauvaises herbes. Deux à trois passages par an sont nécessaires. Attention à ne pas trop en mettre car dans ce cas, vous risqueriez d'étouffer la terre au lieu de la nourrir.
- > Pour une esthétique originale, pensez au paillage minéral !
- > Conservez également vos eaux bouillantes de cuisson et arrosez vos mauvaises herbes avec !



### Zone 1



#### Entretien



#### Fréquence de passage

Importante



#### Exemples

- Squares
- Grandes avenues
- Gare
- Parc des Expositions

### Zone 2



#### Entretien



#### Fréquence de passage

Moyenne



#### Exemples

- Berges de Seine
- Stade nautique
- Boulevard du Maréchal Juin
- Rue de Gassicourt

### Zone 3



#### Entretien



#### Fréquence de passage

Limitée



#### Exemples

- Abords des lacs
- Île l'Aumône
- Parc de l'île aux Dames
- Théâtre de Verdure



Moins d'herbe  
coupée, nature  
préservée

STOP AUX PESTICIDES



Hôtel de ville

31, rue Gambetta • BP 1600  
78201 MANTES-LA-JOLIE Cedex

01 34 78 81 00